

Monthey, le 20 juillet 2022

N/réf. JR/gp

## MISES À L'ENQUETE PUBLIQUE

La Commune de Monthey soumet à l'enquête publique, durant un délai de trente jours, les demandes suivantes :

- Requérant : M. Raul Filipe Bessa da Cunha, Route de Foges 21, 1870 Monthey.  
Situation : parcelle No 6172, folio 52, au lieu-dit "Gueurze", située en zone R2, individuelle coteau A, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de Mme Sonia Cristina Barbosa Cerqueira Cunha et du requérant; coordonnées : 2'561'490/1'123'020.  
Objet : construction d'une dalle de terrasse et installation d'une pergola bioclimatique et d'une cheminée de jardin.  
Remarque : la pergola nécessite une dérogation de distance à la limite.
- Requérant : M. Julien Pistre, Chemin du Tennis 9, 1871 Les Giettes.  
Auteur des plans : DAN architectes Sàrl, Rue du Pont 22, 1003 Lausanne.  
Situation : parcelles Nos 6262 et 6258, folio 46, au lieu-dit "Les Giettes", situées en zone M1, individuelle montagne, du règlement communal des constructions et des zones; propriété du requérant (6262) et de M. Vincent Chabanis (6258); coordonnées : 2'563'585/1'119'720.  
Objet : agrandissement du chalet existant par la construction d'un garage et d'une terrasse, construction d'un mur de soutènement, aménagement d'une place de parc et pose de panneaux solaires photovoltaïques.  
Remarques : - cet objet nécessite une dérogation à la zone réservée;  
- le garage nécessite une dérogation de distance à la limite;  
- le mur de soutènement nécessite une dérogation de distances aux limites.
- Requérants : Mme et M. Raymonde et Hubert Germanier, Rue de la Tour 5, 1870 Monthey.  
Auteur des plans : Gollut Hydrotec Sàrl, Route du Larret 18, 1870 Monthey.  
Situation : parcelle No 194, folio 3, au lieu-dit "Quartier de l'Hôtel de Ville", située en zone CA, Centre, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de la requérante; coordonnées : 2'561'907/1'122'307.  
Objet : installation d'une pompe à chaleur extérieure air/eau.
- Requérants : Mme et M. Nahzli et Erdal Özdemir, Route de Foges 25, 1870 Monthey.  
Situation : parcelle No 6174, folio 52, au lieu-dit "Gueurze", située en zone R2, individuelle coteau A, du règlement communal des constructions et des zones; propriété des requérants; coordonnées : 2'561'480/1'122'995.  
Objet : installation d'une porte de garage pour sécuriser l'accès au jardin.

5. Requérant : Artefact-Architecture Sàrl, Chemin des Grangettes 18, 1963 Vétroz.  
Situation : parcelles Nos 3157, 3158, 3159 et 5332, folio 32, au lieu-dit "Vers le Nant de Choëx", situées en zone R6, habitation collective C, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de M. Angelo Dall'Antonia et Hoirie, de M. Claude Dall'Antonia et de M. Fabio Dall'Antonia; coordonnées : 2'563'180/1'121'920.  
Objet : démolition d'une maison familiale et construction de 5 immeubles de logements adaptés et de locaux commerciaux ainsi que des aménagements extérieurs y relatifs  
Remarque : cet objet nécessite une dérogation à la hauteur et au nombre de places de parc.
6. Requérant : M. Mingshan Chen, Rue des Finettes 13, 1920 Martigny.  
Auteur des plans : Comina Architecture, Rue de la Dent Blanche 19, 1950 Sion.  
Situation : parcelle No 745, folio 9, au lieu-dit "Trollietta", située en zone R9, zone mixte d'habitation collective dense, commerciale et administrative, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de la PPE Market; coordonnées : 2'562'355/1'122'535.  
Objet : changement d'affectation partiel de la surface commerciale sise au rez-de-chaussée, en établissement public (env. 100 m<sup>2</sup>).
7. Requérant : Definitely Different SA, Route des Cerniers 100, 1871 Les Giettes.  
Auteur des plans : CCHE Lausanne, Rue du Grand Pré 2b, 1007 Lausanne.  
Situation : parcelle No 6166, folio 46, au lieu-dit "Les Cerniers", située en zone M1, individuelle montagne, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de C21 SA; coordonnées : 2'562'875/1'119'046.  
Objet : fermeture d'une loggia par une fenêtre.  
Remarque : cet objet nécessite une dérogation à la zone réservée.
8. Requérant : M. Sébastien Buerki, Chemin du Muveran 11. 1870 Monthey.  
Situation : parcelle No 3738, folio 32, au lieu-dit "Vers le Nant de Choëx", située en zone R3, individuelle plaine, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de Mme et M. Fiorella et Sébastien Buerki; coordonnées : 2'563'090/1'122'155.  
Objet : construction d'un bûcher.  
Remarque : cet objet nécessite une dérogation de distance à la limite.
9. Requérant : Hôpital Riviera-Chablais, Vaud-Valais, Route du Vieux-Séquoia, 1847 Rennaz.  
Auteur des plans : Westiform AG, Freiburgstrasse 596, 3172 Niederwangen.  
Situation : parcelle No 4113, folios 4, au lieu-dit "Einsier", située en zone sans affectation, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de l'Etat du Valais; coordonnées : 2'561'653/1'122'277.  
Objet : installation d'un nouveau totem.

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans auprès du service "Urbanisme, Bâtiments & Constructions" pendant les heures d'ouverture des bureaux, soit du lundi au vendredi de 09h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h00.

Les observations et les oppositions, dûment motivées, devront être adressées, par écrit, par pli recommandé, au Conseil municipal dans un délai expirant le

lundi 22 août 2022 à 18.00 heures